

Communication complète par Petru NEGURA au 7^e Congrès de l'AIFRIS, Montréal, 3-7 juillet 2017

Titre de la présentation : Les politiques de l'État face à l'itinérance en Moldavie après l'effondrement de l'URSS : entre « main droite » et « main gauche ».

Cette présentation tâche de comprendre la manière dont les politiques de l'État ont évolué à l'égard du sans-abrisme en Moldavie (ancienne république soviétique) au cours de la dernière décennie. La présentation se focalise sur une étude de cas: le Centre d'hébergement pour les sans-abri de Chisinau, seule institution publique de ce type dans la ville. Fondé en 2004, le Centre concrétise une approche binaire de l'État par rapport aux personnes marginalisées, en l'occurrence les sans-abri. D'une part, le Centre (et, *mutatis mutandis*, l'État) assume la tâche de fournir de l'assistance sociale et médicale et des conditions de vie décentes, tâche qui correspond à la « main gauche » des institutions étatiques (Bourdieu, 1993 ; Wacquant, 2009). D'ailleurs, cette approche « douce » est représentée dans le Centre par des employées de sexe féminin. D'autre part, un certain nombre d'employés de sexe masculin (en particulier le directeur et les administrateurs de nuit) incarnent la ligne « dure » du Centre – et la « main droite » de l'Etat –, à savoir l'imposition de la discipline. Il n'est pas fortuit en ce sens que les employés de sexe masculin soient en général d'anciens officiers de police.

La présentation s'appuie sur les résultats préliminaires d'une recherche réalisée sur deux plans : qualitatif (en particulier, une enquête ethnographique et l'analyse d'entrevues avec 90 sujets) et quantitatif (l'analyse d'environ 800 fiches biographiques).

Le Centre est devenu une sorte d' « institution-fourre-tout » pour certaines catégories de personnes précaires, vulnérables et non adaptées aux conditions socio-économiques de la transition post-soviétique (principalement des personnes âgées - 33% , handicapées - 16,8, souffrant de maladies chroniques - 7,6%, alcooliques avancées - 50%, etc.), mais aussi un nombre élevé de personnes – produits secondaires de certaines institutions publiques de justice et de protection sociale, comme les prisons (23%) et les écoles-internats (pour orphelins, enfants ayant un diagnostic psychiatrique et issus de familles vulnérables) - 11%. Le contingent des usagers du Centre est constitué de plus en plus de l'excédent écoulé des institutions de protection sociale créées à l'époque soviétique (foyers pour personnes âgées et handicapées, internats, orphelinats), engagées depuis le milieu des années 2000 dans un processus d' « optimisation » financière à travers la réduction du nombre des places, mais aussi dans une politique de désinstitutionalisation. La proportion très élevée des anciens détenus (23%) montre la faible capacité du système de justice en Moldavie à préparer les prisonniers libérés pour l'intégration dans la grande société et les communautés d'origine, en dépit des réformes pénales (comme la probation, etc.) engagée durant la dernière décennie.

La fonction déclarée du Centre est de préparer ses bénéficiaires, au moins ceux considérés comme « récupérables », à la (ré)intégration dans la société, se proposant d'accroître leur capacité d'adaptation et d'autonomie. Cependant, la réussite des bénéficiaires à trouver un poste de travail et un logement reste assez mince. Selon les données du Centre (2004-2017), seuls 6,6% des bénéficiaires ont trouvé un emploi (avec ou sans l'aide des travailleurs sociaux et englobant toutes les catégories d'emplois, qualifiés et non qualifiés, dans les secteurs formel et informel). Les données concernant l'hébergement en dehors du Centre sont apparemment plus optimistes: ainsi, 16% des usagers auraient trouvé un logement à l'extérieur du Centre et 24% ont été réintégrés dans leurs familles d'origine. Ces cas « à succès » n'ont pas été toutefois suivis par la suite : on ne sait donc pas exactement combien d'entre eux sont retournés dans la rue. D'après ces données, environ 9% sont retournés ou sont restés au centre. En outre, 38,5% des usagers ont quitté le centre, le plus souvent dans la saison chaude de l'année, sans en informer le personnel de l'institution. Beaucoup d'entre eux retournent avec le refroidissement. Un très petit nombre de personnes âgées et handicapées (seulement 0,6% du total des usagers) ont été reçus dans l'une des maisons de retraite. Ce processus est considéré comme très difficile pour des raisons bureaucratiques. De plus, de nombreux usagers avec leur dossier en ordre sont rejetés en raison de l'insuffisance des places ou laissés des années de suite dans les listes d'attente.

L'activité du Centre peut être divisée en deux parties : du jour et de la nuit. Pendant la journée, le travailleur social, le psychologue et le juriste ont pour tâche d'aider les bénéficiaires à résoudre leurs problèmes individuels (logement, réintégration familiale, recherche d'un travail, rétablissement des documents d'identité, placement dans une maison de retraite, admission à l'hôpital, etc.). Les usagers qui utilisent ces services sont généralement peu nombreux, la plupart d'entre eux ayant visité le travailleur social une seule fois, lors de la (ré)admission au Centre. Pour la plupart des usagers, la vie au Centre se déroule exclusivement pendant la soirée, à partir de 20h00, jusqu'à 8.00 heures du matin. Si au cours de la journée, les employés du Centre pratiquent une assistance individualisée aux usagers, le soir et la nuit l'accent est mis sur le maintien du contrôle et de la discipline.

Le Centre impose un certain nombre de règles auxquelles les usagers doivent se conformer depuis le moment de l'admission. L'une des règles qui suscitent le plus de tensions entre les usagers et le personnel de nuit est l'abstinence alcoolique. La transgression de cette règle au-delà d'une certaine limite de bon sens (et interprétable individuellement) détermine le personnel à réaffirmer périodiquement son autorité sur les usagers. Bien sûr, toute forme de violence parmi les bénéficiaires est strictement réprimée. Lorsqu'un employé (un administrateur de nuit) se voit agressé physiquement par un usager, il est en droit d'appeler l'équipe de sécurité pour évacuer de force les récalcitrants. Cette mesure extrême peut être considérée comme une sorte d'*ultima ratio* (et une expression de la « violence physique légitime ») usée par l'administration du Centre à l'égard des bénéficiaires.

L'existence de règles régulièrement violées par un accord tacite entre les bénéficiaires et le personnel, comme l'hébergement pendant trois mois maximum, donne lieu à un écart entre les

règles formelles et les règles non écrites. L'interprétation de cet écart toléré est la prérogative exclusive du personnel administratif du Centre et peut conduire à des actes qualifiables d'abus. La situation d'un grand nombre d'usagers qui ont dépassé la durée régulière de séjour au Centre, est ainsi vulnérable par défaut.

Le manque d'accès aux données personnelles des bénéficiaires rend le personnel du Centre méfiant à l'égard de certains usagers, en particulier ceux qui n'ont pas de papiers d'identité (ceux-ci représentent environ 50%). Ce soupçon génère parfois des attitudes et des traitements différenciés. L'administration du Centre collabore étroitement avec la police municipale en certains cas, pour l'identification des usagers présumés de poursuites pénales, entre autres. Pour cela, l'administration du Centre peut organiser, avec la police, des raids nocturnes parmi les usagers. De telles actions disciplinaires, menées par l'administration du Centre en collaboration avec la police, aggrave le sentiment de vulnérabilité des bénéficiaires de l'institution.

Des raids de ce genre sont devenus depuis longtemps de la routine pour la police dans les endroits habités par les sans-abri de la ville. Au cours de ces actions, des colonies de sans-abri sont évacuées de leur habitation provisoire, vérifiées, identifiées, interrogées, le tout étant filmé par la police et présenté ensuite comme une procédure légitime. De telles actions héritent directement de certaines pratiques répressives de la police (milice) à l'époque soviétique par rapport aux personnes accusées d'avoir refusé de travailler (les « errants », les prostituées, les alcooliques chroniques), bien que le « vagabondage » et d'autres « activités non-productives » aient été décriminalisées après la chute de l'URSS.

Le Centre d'hébergement est socialement stratifié selon deux principaux groupes de bénéficiaires. Au premier étage de l'immeuble sont situées les chambres réservées aux usagers auxquels on reconnaît une capacité accrue d'autonomie et d'adaptation. D'autre part, deux chambres au rez-de-chaussée sont réservées aux usagers considérés comme « irrécupérables » : personnes souffrant de handicaps physiques et mentaux, alcooliques, etc. Ainsi, le Centre opère tacitement une division du travail social à l'égard de ces deux catégories d'usagers : réhabilitation (ou « recyclage ») déclarée au premier niveau, pour les usagers considérés comme récupérables, et intervention de maintien (et, en même temps, « élimination » de l'espace public urbain) au rez-de-chaussée de l'institution.

La stratification et la ségrégation de la population des usagers est aussi une conséquence de la dynamique qui se déroule dans et entre les groupes des usagers. Les usagers du premier étage méprisent et étiquettent ceux du rez-de-chaussée. Parfois, dans des conditions strictement contrôlées, des mobilités sont possibles, de haut en bas et de bas en haut. Cependant, pour la plupart des usagers classés comme « irrécupérables », l'accès à l'étage supérieur – et ainsi à un statut élevé et, par conséquent, à des services plus qualifiés – est pratiquement interdite. Pour les personnes ayant un handicap grave, cette mobilité est également entravée par des conditions de l'infrastructure du bâtiment, qui ne possède pas d'ascenseur.

L'approche binaire de l'institution et de l'État envers ce groupe de personnes marginalisées correspond à deux fonctions du système des services publics par rapport à ces groupes de «

parias » sociaux, notamment, en termes de Bauman, le « recyclage » et l'« élimination » (des « déchets humains »). Le « recyclage » est entendu par le personnel de l'institution comme une approche individualisée, dans laquelle le statut du « sans-abri » est considéré comme une conséquence presque exclusive d'un processus individuel de dégradation morale et sociale à la suite de divers vices personnels (alcoolisme, paresse, déviance, criminalité, etc.). Aussi, le « recyclage » des usagers est-il appliqué à travers une approche exclusivement individualisée – médicale et / ou psycho-sociale – et moins selon une perspective systémique.

Après l'écroulement du système soviétique (qui criminalisait le « vagabondage »), les autorités de la Moldavie ont déplacé l'accent par rapport à l'itinérance de la répression vers l'assistance. Au cours de la dernière décennie, les deux approches – de « la main gauche » et de « la main droite » – sont devenues complémentaires. Au jour le jour et sur le long terme, les politiques du Centre à l'égard des usagers sont négociées entre le personnel représentant la « ligne douce » de l'institution (assistantes sociales, psychologue) et les employés incarnant la « ligne dure ». À long terme, on peut observer une certaine dynamique au sein du Centre – et aussi au niveau de l'Etat – favorable à une « approche douce » à l'égard des sans-abri, au détriment d'une politique de la « main forte ».

Les deux approches, répressive et assistancielle, appliquées par le Centre et par l'Etat à l'itinérance retrouvent des correspondants presque symétriques au niveau sociétal, dans la vie de tous les jours et à travers des actions concertées. Ainsi, l'approche répressive se reflète dans les attitudes et le comportement discriminatoires d'une certaine partie de la population à l'égard des sans-abri. D'autre part, la fonction protectrice de l'État est continuée par des initiatives d'aide, promues par des organisations au profil philanthropique. Néanmoins, ces campagnes sociales n'ont pas d'incidence réelle sur les mécanismes sociaux et économiques qui (re)produisent de la marginalisation et de la vulnérabilité sociale, alors que l'aide humanitaire se substitue à une solidarité réelle, seule à même d'empêcher le développement de ce phénomène.

Bibliographie sélective

- BAUMAN, Zygmunt (2004). *Wasted Lives. Modernity and its Outcasts*. Cambridge: Polity Press, 2004.
- BOURDIEU, Pierre (1997). *Contre-jeux*. Paris: Raisons d'agir Editions.
- BOURDIEU, Pierre et al. (1993). *La Misère du monde*. Paris: Seuil.
- CRAMER, H. (2005). "Informal and Gendered Practices in a Homeless Persons Unit". *Housing Studies* 20(5): 737–51.
- HÖJDESTRAND, Tova (2009). *Needed by Nobody. Homelessness and Humanness in Post-Socialist Russia*. Ithaka and London: Cornell Univ. Press.

- HOPPER, Kim (2003). *Reckoning with Homelessness*. Ithaca & New York: Cornell University Press.
- JENCKS, Christopher (1994). *The homeless*. Cambridge, Massachusetts, London: Harvard University Press.
- PAUGAM, Serge (2009). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté* (4e édition). Paris: PUF, coll. Quadrige.
- PAUGAM, Serge, dir. (2014). *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*. Paris : PUF, coll. "Le lien social".
- RAVENHILL, Megan (2008). *The Culture of Homelessness*. Hampshire: Ashgate.
- RIABCHUK, Anastasiya (2012). "Homeless Men and the Crisis of Masculinity in Contemporary Ukraine". in HANKIVSKY, O. & SALNYKOVA, A. (eds). *Gender, Politics and Society in Ukraine*. Toronto: Toronto University Press.
- SOLOVIOVA, Zoya (2001). 'Reabilitatsiia bezdomnyh: issledovanie "Nochlezhki"'. *Zhurnal sotsiologii i sotsial'noi antropologii*. IV/3: 92-108.
- STEPHENSON, Svetlana (2006). *Crossing the Line. Vagrancy, Homelessness and Social Displacement in Russia*. Hampshire & Burlington: Ashgate Publisher.
- WACQUANT, Loïc (2009). *Punishing the Poor. The Neoliberal Government of Social Insecurity*. Durham & London: Duke University Press.
- WACQUANT, Loïc (2009). *Urban Outcasts: A Comparative Sociology of Advanced Marginality*. Cambridge: Polity Editorial.
- WASSERMAN, Jason A. (2009). *At Home on the Street. People, Poverty, and a Hidden Culture of Homelessness*. Boulder & London: Lynne Rienner Publishers.